

BE-A0524_714636_714987_FRE

Inventaire des archives du Bureau de l'impôt sur le capital de Dour, 1946-1957



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	5
Acquisition.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
Bureau de l'impôt sur le capital de Dour.....	7
3 - 4 Sommiers des droits et amendes à recouvrer (série 901). 2 juillet 1946 - 2 décembre 1957.....	7
5 - 8 Journaux de recette (série 905). 3 juin 1946 - 31 juillet 1956.....	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Bureau de l'impôt sur le capital Dour

Période:

1946 - 1957

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0524.942

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 10.00
- Etendue inventoriée: 0.20 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Mons

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives de plus de cent ans sont librement consultables. Pour les archives plus récentes, une personne a le droit de consulter son propre dossier. Les autres personnes doivent demander l'autorisation du receveur du bureau de l'enregistrement.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Bureau de l'impôt sur le capital de Dour

HISTORIQUE

Les 264 bureaux chargés de la perception de l'impôt sur le capital ont été créés en Belgique au sein de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à la fin de l'année 1945 suite à la loi du 17 octobre 1945 ¹introduisant un impôt extraordinaire de 5 % sur le patrimoine des personnes physiques et morales dans un but d'assainissement monétaire ². L'arrêté ministériel du 27 avril 1956 met fin à l'activité de ces bureaux ³.

ARCHIVES

ACQUISITION

Les archives ont été versées aux Archives de l'État à Mons le 11 mars 2014 (EA n° 2292).

1 Moniteur belge du 28 octobre 1945.

2 P. BOURGEOIS, Le ministère des Finances (1830-1994). III. Aperçu des compétences, Bruxelles, 1996, p. 120-121 (Miscellanea Archivistica Studia, 88).

3 L. DE FRENNE, Inventaris van het archief van het Kantoor der Registratie en Domeinen van Grimbergen met betrekking tot de inning van de belasting op het kapitaal, 1945-1956, Bruxelles, 2012 (Rijksarchief Leuven, Inventarissen, 50).

Contenu et structure

CONTENU

Ces archives contiennent un inventaire des registres, sommiers, tables et autres documents (série 57), un registre de dépôt des déclarations de biens et avoirs investis dans une exploitation ou une entreprise, ou affectés à l'exercice d'une profession (série 900), deux sommiers des droits et amendes à recouvrer (série 901), quatre journaux de recette (série 905), un journal des dépenses (série 909), et un registre des ordres de virement donnés en vue du paiement au moyen d'obligations de l'emprunt de l'assainissement monétaire (série 925).

Description des séries et des éléments

- 1** BUREAU DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL DE DOUR
Inventaire des registres, sommiers, tables et autres documents
(57). 1946-1960. 1 volume
- 2** Registre de dépôt des déclarations de biens et avoirs investis dans
une exploitation ou une entreprise, ou affectés à l'exercice d'une
profession (série 900). 6 septembre 1950 - 30 juin 1952. 1 volume
- 3** *3 - 4 SOMMIERS DES DROITS ET AMENDES À RECOUVRER (SÉRIE
901). 2 JUILLET 1946 - 2 DÉCEMBRE 1957.*
2 juillet 1946 - 11 janvier 1952. 1 volume
- 4** 14 janvier 1952 - 2 décembre 1957. 1 volume
- 5** *5 - 8 JOURNAUX DE RECETTE (SÉRIE 905). 3 JUIN 1946 - 31 JUILLET
1956.*
3 juin 1946 - 27 septembre 1948. 1 volume
- 6** 27 septembre 1948 - 19 mai 1950. 1 volume
- 7** 19 mai 1950 - 17 juillet 1951. 1 volume
- 8** 19 juillet 1951 - 31 décembre 1956. 1 volume
- 9** Journal des dépenses (série 909). 2 janvier 1947 - 28 septembre
1951. 1 volume
- 10** Registre des ordres de virement donnés en vue du paiement au
moyen d'obligations de l'emprunt de l'assainissement monétaire
(série 925). 5 mars 1946 - 7 février 1953. 1 volume